



2 contrats auto sur 1 seul véhicule !

Par **lecheix63**, le **27/04/2008** à **10:47**

suite à une séparation avec mon conjoint, j'ai voulu modifier mon contrat auto. j'ai signé un nouveau contrat à partir du 01/01/08. je viens de m'apercevoir que l'assureur effectué 2 prélèvements sur mon compte bancaire : pour l'ancien et le nouveau contrat. les 2 contrats sont actifs. je paye 2 fois pour le même véhicule. j'ai contacté mon assureur qui va verser le trop perçu à mon ancien conjoint puisque c'est lui le conducteur principal sur l'ancien contrat. que puis je faire ? jamais l'assureur n'a parlé de résilier l'ancien contrat. MERCI POUR VOTRE AIDE.